

## CONSEIL DE FACULTE

### Procès-verbal de la séance du 22 mars 2021

---

#### Ordre du jour :

1. Informations du Doyen
2. Installation des nouveaux élus étudiants
3. Approbation du PV du Conseil de Faculté du 23/11/2020
4. Calendrier universitaire 2021/2022
5. Demande de subvention :
  - Association AEJAS
  - Etudiants M2 Droit International et transnational
  - Prix de thèse 2020 de la Faculté
6. Relations internationales
  - Programme EIUC (Université de Strasbourg- Université de Venise)
  - Renouvellement de la convention cadre du double diplôme avec l'Université de Zürich
  - Offre de cours en langue anglaise proposés aux étudiants inscrits au programme d'échange international
7. Renouvellement des tarifs hors DU : tarif d'inscription d'accès à l'examen d'entrée de la préparation renforcée ERAGE
8. Divers

#### Etaient présents :

##### Membres de droit et invités :

Madame Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion  
Madame Bénédicte GIRARD, vice-doyen Licence Droit  
Monsieur Bruno TRESCHER, vice doyen en charge de la mention AES  
Madame Laure LANDSPURG, responsable administrative adjointe en charge de la scolarité  
Madame Martine GEMMERLE (représentée par Benjamin CARACO), Service commun de documentation

##### Membres élus :

##### Collège A

Madame Peggy DUCOULOMBIER, Monsieur Raphaël ECKERT, Madame Catherine HAGUENAU-MOIZARD, Madame Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, Monsieur Etienne MULLER

##### Collège B

Monsieur Arnaud DURANTHON, Monsieur Patrice HILT, Madame Sabrina MRAOUAHI, Madame Magalie NORD-WAGNER, Madame Delphine PORCHERON, Monsieur Salim ZEIBAK

##### Collège BIATSS

Madame Astrid HATT, Monsieur Nicolas KELLER

**PV approuvé le 19 avril 2021**

### Collège Usagers

Madame Capucine BLANDET, AED  
Monsieur Lucas GOIS, AED  
Madame Angéline OKOMBI NDINGA, AED  
Monsieur Joris GRILLE, AED  
Madame Eryn FAESSEL, AED  
Monsieur Selim AZZI, AED  
Madame Louise STAHL, Mediadroit  
Monsieur Thomas ROTH, Mediadroit  
Madame Jade PARET, Mediadroit  
Madame Victoria EBRARD, UNI

### Personnalités extérieures :

Monsieur Christian BRASSAC, Eurométropole Strasbourg  
Monsieur Yvan JEANNERET, Ordre des Experts-Comptables  
Monsieur Thierry GHERA, représenté par Mme Muriel BERNAL RIZZA, Tribunal judiciaire de Strasbourg  
Monsieur Xavier FAESSEL, Tribunal Administratif de Strasbourg  
Maître Christina KRUGER, représentée par Maître Cédric LUTZ-SORG, Ordre des avocats de Strasbourg

### **Etaient excusés :**

#### Membres de droit et invités :

Madame Arlette LIGEY, responsable administrative  
Monsieur Daniel AEBY, CCI Alsace Eurométropole

#### Collège A

Madame Ariane PERIN-DUREAU

#### Collège B

Madame Christel SIMLER

## **1. Informations du Doyen**

Madame le Doyen apporte 2 précisions en introduction :

- le point 6 «Offre de cours en langue anglaise proposés aux étudiants inscrits au programme d'échange international » de l'ordre du jour sera présenté au prochain conseil de Faculté
- le point 7 de l'ordre du jour a un nouvel intitulé : Vote des droits spécifiques de l'IEJ.

Madame le Doyen rappelle que les travaux dirigés se déroulent en mode hybride et les cours magistraux en distanciel. Les examens d'avril auront lieu, comme annoncé, en distanciel en raison des contraintes qui résultent des consignes sanitaires en vigueur.

Madame le Doyen indique que les votes relatifs à ce conseil pourront s'effectuer dès la fin de la séance via un lien Limesurvey qui sera ouvert jusqu'au 23 mars 12h.

A la demande du ministère, une formation intitulée Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) va ouvrir en septembre 2021. Il s'agit d'une coopération entre l'université et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), et notamment le Lycée Kléber. La formation s'adresse à des élèves de terminale dont le choix d'orientation demeure indéfini. Les enseignements couvrent tant les sciences que les sciences humaines et sociales. La formation est sur Parcoursup, la maquette et le règlement sont en cours d'élaboration, et seront prochainement soumis aux conseils. La Faculté de droit fera partie des acteurs offrant des enseignements dans cette formation, aux côtés des composantes de Chimie, Physique, Math info, de l'IEP, de Sciences sociales et de Sciences économiques et de gestion.

## **2. Installation des nouveaux élus étudiants**

Madame le Doyen souhaite la bienvenue aux nouveaux élus étudiants, dont elle lit les noms.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2020**

Les membres du conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur du procès-verbal du 23 novembre 2020. Une petite modification sera apportée page 2, afin de corriger la répétition « AES/club AES ».

## **4. Calendrier universitaire 2021-2022**

Madame le Doyen présente le calendrier universitaire 2021-2022. Les cours démarrent la semaine du 6 septembre 2021, après une semaine de pré-rentree. Début des séances de TD, la semaine du 4 octobre, congés universitaires de novembre du 1<sup>er</sup> au 7 novembre. Il est à noter que l'Université a retenu la semaine du 25 au 31 octobre. Nous proposons de retenir la semaine suivante (qui correspond à la 2<sup>e</sup> semaine des congés scolaires de la Toussaint) parce que le lundi 1<sup>er</sup> novembre est férié et qu'il est toujours difficile de rattraper des cours. Les examens du premier semestre auront lieu du 13 au 18 décembre 2021, puis du 3 au 8 janvier 2022. Ensuite débutent les séances de cours magistraux (semaine du 10 janvier) et de TD (semaine du 24 janvier). Pour les congés de février, la semaine proposée par l'Université, du 14 au 19 février, est retenue. Les examens d'avril sont planifiés du 4 au 9 avril pour les matières avec TD, puis du mardi 19 avril au samedi 30 avril pour les matières sans TD. Il est à noter que l'on perd un jour, car le lundi 18 avril est un jour férié. Enfin, le rattrapage se tiendra sur la période du 7 au 2 juillet 2022.

Madame Catherine HAGUENAU-MOIZARD souligne que les délais de correction sont courts au 2<sup>nd</sup> semestre et longs au 1<sup>er</sup> semestre et les dates des jurys sont tardives au semestre 1. Il serait intéressant de réfléchir à une amélioration sur ce point.

Madame le Doyen indique qu'il conviendra en effet de mettre à disposition des étudiants les résultats du semestre 1 de façon plus précoce.

Madame Capucine BLANDET demande que soit faite une intervention au nom de l'AED. Monsieur Lucas Goïs prend la parole : beaucoup d'enseignants ont des difficultés à terminer le programme au semestre 2. Ils réalisent alors des enregistrements de leurs cours, ce qui entraîne une charge de travail condensée pour les étudiants en fin de semestre. Pour pallier cette difficulté, l'AED propose que soit planifiée une semaine de rattrapage au 2<sup>e</sup> semestre, à la semaine 14. La semaine 15 serait alors consacrée aux examens pour les matières avec TD, suivie d'une semaine

de congés (semaine 16), puis des 3 semaines d'examens pour les matières sans TD. Cela consisterait à décaler le calendrier des examens d'une semaine.

Madame le Doyen remarque qu'il n'est pas possible de toucher à la période du 4 au 30 avril pour les examens, sans quoi cela retarderait les délibérations de la session de rattrapage, qui ont lieu fin juillet.

Madame Astrid HATT rappelle que la 3<sup>e</sup> semaine d'examens a été instaurée, à la demande des étudiants, pour éviter des chevauchements d'épreuves de mineures et d'oraux et ainsi de faciliter les conditions d'examens des étudiants de master 1.

Monsieur Joris GRILLE s'étonne qu'une semaine entière soit réservée aux oraux alors que cela représente peu de temps pour les étudiants.

Madame le Doyen indique que le modèle de la 3<sup>e</sup> semaine a été repris et qu'il n'avait pas fait l'objet de remise en question jusqu'à présent. Elle insiste sur le fait que les oraux ne prennent pas que « quelques minutes » au vu du nombre d'étudiants et de matières concernés.

Madame Jocelyne LEBLOIS-HAPPE précise que les cours étant redistribués chaque année, le nombre d'oraux est de surcroît susceptible de changer d'une année sur l'autre.

Madame Catherine HAGUENAU-MOIZARD indique que le calendrier est contraint pour tous et que la proposition de l'AED conduirait à un temps de correction encore plus réduit. Il faut arbitrer les mauvaises solutions dans un environnement contraint.

Madame le Doyen ajoute que la période du 2<sup>e</sup> semestre est dense, en raison non seulement de la correction des copies, mais également de la sélection des candidatures pour les masters.

Madame Capucine BLANDET précise qu'elle a pris connaissance des débats sur le calendrier universitaire des dernières années. La proposition de l'AED est directement liée au contexte sanitaire de l'enseignement à distance. Certains enseignants n'ayant pas le temps de terminer le programme, cela crée de grandes difficultés pour les étudiants.

Madame le Doyen reconnaît qu'il s'agit de décider de la moins mauvaise des solutions.

## **5. Demande de subvention**

Madame le Doyen présente les 3 demandes de subventions.

- AEJAS :

Il est demandé une subvention de 100 euros par étudiant, destinée à participer aux frais afférents à la formation « certification de spécialisation », suivie par les étudiants du DJCE à Montpellier.

- AJIS – Etudiants M2 droit international et transnational

L'association demande une subvention de 250 euros, correspondant aux frais d'inscription de l'équipe strasbourgeoise à l'édition 2020-2021 du concours Charles Rousseau.

- Prix de thèse 2020 Faculté de droit :

En association avec l'Ecole Doctorale 101, la faculté de droit propose, dans la mesure où la cérémonie de remise des prix de la Faculté n'a pu avoir lieu, de décerner un prix aux docteurs, lauréats désignés par un jury composé des membres du Conseil restreint de l'Ecole doctorale et des présidents des sections 01, 02 et 03 de la Faculté. Il est proposé de doter chaque prix de la somme de 500 euros, étant entendu qu'en cas d'ex-aequo, le prix serait multiplié par deux.

Monsieur Arnaud DURANTHON se félicite de cette dernière proposition et demande si l'idée d'une publication via les Presses Universitaires de Strasbourg des thèses primées pourrait être étudiée.

Madame le Doyen propose de discuter de cette proposition avec la direction de l'ED, qui permettrait en effet de valoriser le travail des jeunes docteurs.

## **6. Relations internationales**

Madame le Doyen présente ensuite le Programme EIUC (Global Campus of Human Rights - Université de Strasbourg - Université de Venise).

Le budget prévisionnel va permettre à certains étudiants de venir suivre des cours à la Faculté. Par rapport à l'année dernière, la seule modification concerne le montant de 800 euros, qui a été porté sur la ligne « enseignements » et supprimé de la ligne « déplacements/voyages pédagogiques », en raison du contexte sanitaire.

Madame Peggy DUCOULOMBIER présente le projet de renouvellement d'accord de coopération internationale conduisant à la délivrance d'un double diplôme de Master, entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Zürich (Suisse). Elle remercie Monsieur Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON, grâce auquel la convention de renouvellement a pu être finalisée. Sont concernés par cette accord de double-diplôme, les parcours de masters « Droit bancaire et financier » et « Droit et politiques de l'Union européenne », la 1<sup>re</sup> année se déroulant à Zürich, la 2<sup>e</sup> année à Strasbourg.

## **7. Vote des droits spécifiques de l'IEJ**

Madame le Doyen remercie Madame le Professeur Jocelyne LEBLOIS-HAPPE et son directeur-adjoint Monsieur Patrice HILT pour leur engagement au service du rayonnement de l'IEJ, et les invite à présenter le point.

Madame Jocelyne LEBLOIS-HAPPE précise que l'IEJ est constitué de deux départements, l'un qui concerne la préparation à l'examen CRFPA et le second qui concerne la préparation aux concours de la police, de la gendarmerie et de la justice. Depuis cette année, cette préparation aux concours a pris la forme d'un Diplôme d'Université, le DU d'Etudes Judiciaires et Policières. Il est proposé de maintenir les droits universitaires de 2020-2021.

Monsieur Patrice HILT propose à son tour le renouvellement des droits spécifiques de la prépa CRFPA.

## **8. Divers**

Madame Peggy DUCOULOMBIER présente deux projets de coopération :

- Le premier concerne l'Université Ritsumeikan de Kyoto (Japon) : La faculté de droit est sur le point de signer un accord avec le College of Law de l'Université de Ritsumeikan, afin de formaliser des liens qui se sont développés au fil des années.
- Le second concerne l'Université de Sofia (Bulgarie), avec laquelle la faculté a déjà un accord Erasmus pour les étudiants et les enseignants-chercheurs. Cependant, sur les conseils de la Direction des Relations Internationales de l'Université, un accord de coopération plus global sera formalisé. Les relations ont par ailleurs vocation à s'intensifier, notamment dans le cadre d'un projet de création d'un Diplôme d'Université Etat de Droit, qui est en cours d'élaboration sous la direction de Madame Florence BENOIT-ROHMER.

Monsieur Patrice HILT présente la semaine des Masters, qui aura lieu du 22 au 26 mars. Un planning a été élaboré avec les créneaux de visioconférences réservés par les responsables de masters. Il est publié sur le site de la faculté et envoyé par mail aux étudiants de la faculté de droit

Madame le Doyen remercie celles et ceux qui ont permis la tenue de cette semaine des Masters. La mobilisation de la Faculté sur la question de l'orientation est entière. Elle se félicite de l'engagement des équipes pédagogiques à se rendre disponibles auprès des étudiants pour répondre à leurs questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h59.



Le Doyen,

  
Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU